

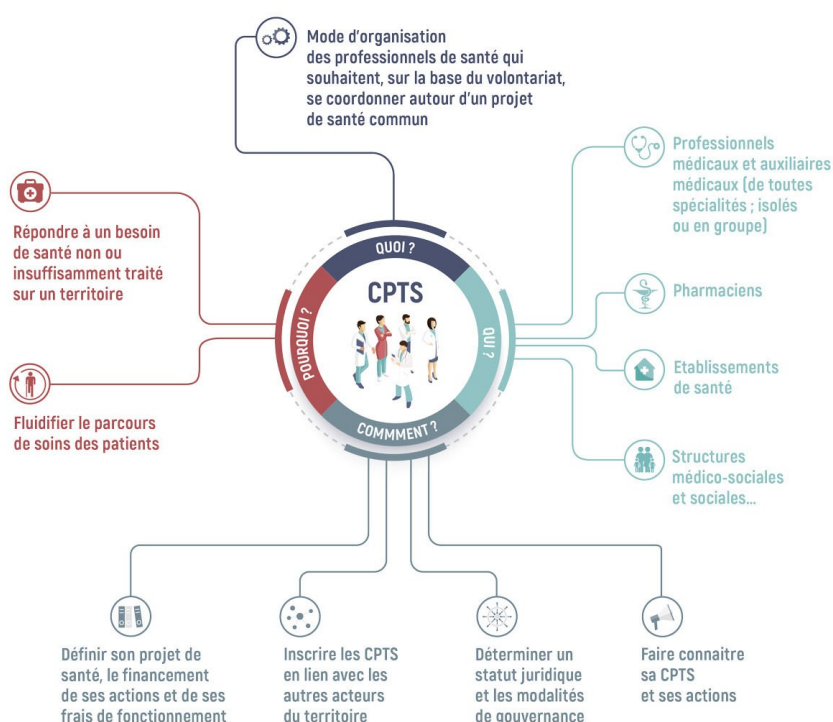
Newsletter

CPTS du Plateau

Septembre 2021

ENEZ NOUS REJOINDRE !

La communauté professionnelle territoriale de santé en 4 questions



Une CPTS en quelques points

« Les communautés professionnelles de santé (CPTS) constituent un mode d'organisation, à la main des professionnels de santé, visant à renforcer leur coordination, dans un cadre populationnel sur leur territoire et au service d'une prise en charge plus intégrée »
Définition ARS

Une CPTS est une communauté de professionnels de santé qui se coordonnent sur un **même territoire** et qui s'organisent autour d'un **projet de santé**.

Ce **projet de santé**, s'inscrivant dans les **priorités régionales** définies au **projet régional de santé** (PRS), doit notamment préciser le territoire et les modalités d'action de la CPTS.

La CPTS permet la **structuration des soins de proximité** dans un **territoire défini**.

Elle émane de l'initiative des **professionnels de santé de ville** qui veulent se **coordonner entre eux**, et avec les autres acteurs de santé du territoire, afin de mieux **organiser la réponse aux besoins de santé de la population**.

À travers ce projet, les professionnels s'engagent à accomplir des missions devenues incontournables, pour le bénéfice direct des populations :

- Garantir l'accès au médecin traitant et aux soins non programmés de premier recours ;
- Organiser des parcours de soins pluriprofessionnels autour des patients
- Développer la prévention sur des thématiques prioritaires de santé publique ;

Mais aussi des missions :

- Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins :
 - Pluriprofessionnalité, Qualité, Efficience, Bonnes Pratiques...
- Actions en faveur des professionnels de santé :
 - Promouvoir et faciliter l'installation de jeunes médecins
 - Formations des professionnels de santé

Le bureau de la CPTS du Plateau

Président
Dr Didier THERY
Médecin Généraliste

Vice-Présidente
Dr Amina MASSEBOEUF
Médecin Généraliste

Secrétaire
Yamina HAMADI-DEVEZE
IDEL

Secrétaire Adjoint
Céline LAURAY COUCHY
IDEL

Trésorier
Dr Vincent THERY
Pharmacien

Le Bureau

Coordinateur
Jacques DEVEZE
Consultant

Trésorier adjoint
Dr Julien LACARELLE
Pharmacien

Chargé de communication
Dr Vincent ALLEMAND
Pharmacien

Chargé de communication
Adjoint
Adrien CICCARELLI
Masseur Kinésithérapeute

Chargé administratif
Fabrice VENUTTI
IDEL

Chargé administratif
Adjoint
Stéphane ULMER
IDEL

Pour devenir adhérent de la CPTS:

Envoyer un mail à: cptsduplateau@gmail.com

Newsletter

CPTS du Plateau

Les objectifs à venir

Conception du projet de la CPTS du Plateau

Elaboration des fiches actions

Rédaction de notre projet de santé



Avis de la CPAM et de l'ARS

Validation du projet de santé



Contractualisation

Co-construction des **indicateurs**
et validation du contrat



Signature de l'A.C.I.

A.C.I.

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel est un contrat tripartite entre l'ARS, l'Assurance Maladie et la CPTS. Il permet un cadre d'accompagnement et de financement pour soutenir la CPTS dans l'écriture du projet de santé du territoire et dans le déploiement de ses missions. C'est un contrat signé pour 5 ans et qui s'articule autour de 3 missions obligatoires dites « socles » et des missions optionnelles. Les missions socles sont incontournables et donc essentielles pour la signature du contrat avec l'A.R.S. et l'Assurance Maladie.

A venir:

Constitution des ateliers et des groupes de travail

L'écriture du projet de santé de la CPTS du Plateau va nécessiter la mise en place de groupes de travail et de réflexions autour des missions à venir sur notre territoire.

Suite au diagnostic de territoire, les groupes de travail vont pouvoir affiner les objectifs des missions socles du projet de santé, à la fois sur:

- Les choix des missions sur le territoire
- Les attentes en terme de résultats
- Les échéances de mise en place et de réalisation
- Sur les critères d'évaluations et de suivi

Et rédiger des fiches actions incontournables dans les négociations avec l'ARS et l'Assurance Maladie pour la signatures des A.C.I.

Tout professionnel de santé, adhérent de la CPTS du Plateau, pourra s'inscrire sur un groupe de travail et apporter sa contribution pour la rédaction du projet de santé.

Début septembre, nous vous inviterons à vous inscrire sur le groupe de travail de votre choix.

Assemblée Générale

CPTS du Plateau

1 juillet 2021

Le 1 juillet dernier c'est tenue la première assemblée générale, en présentiel, de la CPTS du Plateau. Devant 52 professionnels de santé, parmi les 102 déjà adhérents à notre association, le Président et les membres du bureau ont fait le point sur les étapes de création et de validation de la CPTS depuis fin 2019, sur les actions déjà menées par les professionnels du territoire et sur les grandes étapes à venir jusqu'à la signature des A.C.I.



Cptsduplateau@gmail.com